

MAIRIE DE VALMEINIER
PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 27 MARS 2017

Nombre de Conseillers en exercice	11
Nombre de présents	11
Nombres de votants	11

L'an deux mille dix sept, le lundi 27 mars, le Conseil Municipal de VALMEINIER étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe BAUDIN, Maire.

Étaient présents : Philippe BAUDIN, Alexandre ALBRIEUX, Bernard EXCOFFIER, Isabelle GORIN, Alexandra BAUDIN, Romary DESMOUGIN, Pascal BAUDIN, Philippe EXCOFFIER, Éric TALLIA, Sylvain ICHARD, Marie Paule FAUGERAS.

Date de convocation : 13/02/2017.

Marie Paule FAUGERAS a été élue secrétaire de séance.

I – COMPTES ADMINISTRATIFS M49 –M14 ET AFFECTATION DU RESULTAT

Monsieur l'adjoint aux finances présente les comptes administratifs.

- Compte Administratif de l'eau et de l'assainissement

. Fonctionnement :

Dépenses :.....	410 515.21 €
Recettes :.....	423 196.34 €
Résultat d'exploitation :.....	12 681.13 €

. Investissement :

Dépenses :.....	179 306.69 €
Recettes :.....	237 594.38 €
Solde	58 287.69 €

Il propose de laisser au compte R002 l'excédent de fonctionnement d'un montant de 12 681.13 €.

Approuvé à l'unanimité.

- Compte Administratif de la Commune

. Fonctionnement :

Dépenses :.....	3 916 810.59 €
Recettes :.....	4 820 420.23 €
Report en fonctionnement recette.....	50 000.00 €
Résultat d'exploitation :.....	953 609.64 €

. Investissement :

Dépenses :.....	2 560 617.35 €
Reste à réaliser	113 620.00 €
Recettes :.....	2 654 150.61 €

Résultat négatif d'investissement avec RAR 20 086.74 €

Il propose d'affecter 20 086.74 € en investissement au compte 1068 et 933 522.90 € au compte R002 (excédent de fonctionnement).

Approuvé à l'unanimité.

Ensuite, Monsieur Alexandre ALBRIEUX présente une étude détaillée des comptes administratifs de 2012 à 2016, faisant apparaître :

- En fonctionnement, des dépenses et des recettes maîtrisées avec une légère hausse en 2015 mais qui s'estompe en 2016, notamment grâce à la mise en place d'une procédure de gestion des commandes.
- Malgré la baisse des dotations, les recettes restent stables grâce à une meilleure gestion de la collecte de la taxe de séjour en 2016.
- En ce qui concerne la contribution au redressement des finances publiques, le fond de péréquation est en très net hausse (20 854 € en 2012 – 199 484 € en 2016).

Monsieur Alexandre ALBRIEUX rappelle qu'il faut continuer à maîtriser, voir réduire les dépenses de fonctionnement (seule marge de manœuvre) afin de pouvoir investir dans la commune pour le bien être des habitants et des touristes.

II – COMPTES DE GESTION : M14 ET M49

Monsieur l'adjoint aux finances indique que les comptes de gestion de la commune (budget M14) et de l'eau et l'assainissement (budget M49), présentés par Monsieur LACHAUX, trésorier de Saint Michel de Maurienne, sont conformes aux comptes administratifs.

Approuvé à l'unanimité.

III – PERSONNEL COMMUNAL

- Recrutement de saisonniers

Pour faire face à un besoin saisonnier (entretien des espaces verts, fleurissement, débroussaillage, etc...), Monsieur le Maire propose de recruter trois agents d'entretien polyvalents pour la période de juin à septembre, au grade d'adjoint technique, échelon 1 à temps complet ; et de prolonger le contrat de l'agent social qui s'occupe de la cantine et de du ménage de l'école jusqu'au 11 juillet 2017.

Approuvé à l'unanimité.

- **Modification du tableau des emplois**

Du fait du reclassement de certains cadres d'emploi (administratif, technique, agents sociaux et ATSEM), il convient de modifier le tableau des emplois, à compter du 1^{er} janvier 2017, comme suit :

Anciens grades	Effectifs	Durée hebdomadaire de service	Nouveaux grades	Effectifs	Durée hebdomadaire de service
Adjoint administratif 1 ^{ère} classe	2	35 h	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	2	35 h
Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	1	35 h	Adjoint administratif	1	35 h
Adjoint technique 1 ^{ère} classe	2	35h	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	2	35 h
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	4	35h	Adjoint technique	4	35h
Agent social 2 ^{ème} classe	1	23h	Agent social	1	23h
Agent social 2 ^{ème} classe	1	29h	Agent social	1	29h
Agent spécialisé 1 ^{ère} classe des écoles maternelles	1	33h	Agent spécialisé principal 2 ^{ème} classe des écoles maternelles	1	33h

Approuvé à l'unanimité.

VI – COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

- SCoT présenté par Bernard EXCOFFIER

Monsieur Bernard EXCOFFIER fait état des remarques formulées par les Services de l'Etat sur le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) du SCoT.

Il conviendra de prendre compte les différentes observations dans la rédaction du PADD du PLU communal.

Néanmoins, une réflexion doit être menée afin d'augmenter le nombre de journées skieurs et d'attirer la clientèle familiale.

- SEMVAL présenté par Alexandre ALBRIEUX

Monsieur Alexandre ALBRIEUX indique que l'Assemblée Générale de la SEMVAL a eu lieu début mars avec la présentation d'un bilan intermédiaire de cette saison d'hiver.

Il apparaît une baisse du nombre de journées skieurs ainsi que des passages aux remontées mécaniques. Cependant, le chiffre d'affaire est en légère hausse.

Il souligne que ces chiffres vont bien sûr évoluer, et qu'il faut attendre la fin de la saison afin d'avoir des résultats complets.

L'enneigement était faible à l'ouverture du domaine skiable ce qui a nécessité une production importante de neige de culture.

En ce qui concerne le projet du télésiège de la Sandonnière, le permis de construire a été déposé. Il faut maintenant nommer un commissaire enquêteur.

VII – QUESTIONS DIVERSES

- Versement des indemnités de fonctions au Maires et aux adjoints

Depuis le mois de janvier 2017, le montant maximal des indemnités de fonction a évolué du fait de l'augmentation de l'indice terminal de la fonction publique servant de base au calcul des indemnités de fonction, de 1015 à 1022.

Or, la délibération précédente faisait référence à l'indice brut terminal 1015.

De ce fait, une nouvelle délibération est nécessaire où il convient de viser uniquement l'indice brut terminal de la fonction publique.

Approuvé à l'unanimité.

- Vente des fauteuils de la salle polyvalente de Valmeinier Villages

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que la salle polyvalente située à Valmeinier Villages va être rénovée et propose de vendre les fauteuils de cinéma au tarif suivant :

- 80 € TTC le lot de deux fauteuils,
- 120 € TTC le lot de trois fauteuils.

Approuvé à l'unanimité.

VIII – INFORMATIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.